

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Du 17 mars 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 9

Absents : 6

Procuration : 2

Date de convocation : 11 mars 2022

Date d'affichage : 21 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

Sont Présents Mesdames et Messieurs :

Romain BAILLY, Emilie DOURNEAU, Annie GARCIA, Fabien GIBOURET, Françoise MALLERET, Véronique MILLER, Patricia DETABLE, Blandine DECAENS

Absents excusés :

Laurence CHEVALIER, Mélanie CROISY

Absents :

Serge GAUCHOT, Jean-Baptiste ARNOULT, Christopher WEISSBERG, Lionel DUVAL

Procurations :

Mélanie CROISY à Françoise MALLERET, Laurence CHEVALIER à Véronique MILLER

Secrétaire de Séance : Emilie DOURNEAU

Monsieur le Maire propose le rajout d'un point à l'ordre du jour concernant le paiement d'une facture d'investissement.

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Rajoute ce point à l'ordre du jour.

Approbation du Procès-Verbal du 25 février 2022

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal du 25 février 2022

Approbation du Procès-Verbal du 11 mars 2022

La décision est reportée au prochain conseil

AFFAIRE N°1

FINANCES : STATION SERVICE

1. COMPTE ADMINISTRATIF

Après lecture des chiffres du compte administratif, il apparaît que le fonctionnement est en excédent de 37 391, 34 € et que l'investissement est en excédent de 14 007 €

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

ADOpte le compte administratif de la Station-Service pour l'exercice 2021.

2. COMPTE DE GESTION

Après vérification des chiffres de la trésorière Madame GENET, il apparaît que le compte de gestion est conforme au compte administratif.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

ADOpte le compte de gestion de l'exercice 2021 du budget Station-Service établi par Madame le Receveur Municipal.

3. DELIBERATION DU RESULTAT

Il apparait un excédent de fonctionnement de 66 415,53 € reporté au chapitre 002 de l'année 2022

Il apparait un excédent d'investissement de 7049 € reporté au chapitre 001 de l'année 2022

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTE l'affectation du résultat pour la station-service.

AFFAIRE N°2

FINANCES : COMMUNE

1. COMPTE ADMINISTRATIF

Après lecture des chiffres du compte administratif, il apparait que le fonctionnement est en excédent de 235 292, 87 € et que l'investissement est en excédent de 199 172,80 €

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

ADOpte le compte administratif de la commune pour l'exercice 2021.

2. COMPTE DE GESTION

Après vérification des chiffres de la trésorière Madame GENET, il apparait que le compte de gestion est conforme au compte administratif.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

ADOpte le compte de gestion de l'exercice 2021 du budget de la commune établi par Madame le Receveur Municipal.

3. DELIBERATION DU RESULTAT

Il apparait un excédent de fonctionnement de 642 282,02 €

Il apparait un déficit d'investissement de 32 958,54 €

Les reste à réaliser sont de 419 661,12 €

Monsieur le maire propose de mettre au compte1068 la somme de 452 619,66 €, de reporter au 002 le montant de 189 662,36 et au 001 le déficit d'investissement de 32 958,54 €.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTE l'affectation du résultat pour la commune.

AFFAIRE N°3

FINANCES : TRANSPORT SCOLAIRE

Après vérification des chiffres de la trésorière Madame GENET, il apparait sur le compte de gestion de clôture du transport scolaire un excédent de 8 175,75 € en investissement et un excédent de 1 511,28 € en fonctionnement qui a été reporté sur l'année 2021.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

ADOpte le compte de gestion de l'exercice 2021 du budget transport scolaire établi par Madame le Receveur Municipal permettant la clôture définitive de celui-ci.

AFFAIRE N°4

FINANCES : FACTURE D'INVESTISSEMENT

Du matériel pour le tracteur a été acheté. Il s'agit d'un chargeur frontal crocodile.
La facture s'élève à 10 440 € et nous avons obtenu de la DETR à hauteur de 40 % soit 3480 €.
Il convient pour pouvoir payer cette facture de créer l'opération 202201 travaux et matériel communal.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité
CREER l'opération 202201 afin de payer la facture d'investissement.

DIVERS

Dispositif d'urgence :

Monsieur le Maire a reçu une bénévole du service hélicoptère du SMUR pour nous proposer l'installation d'une borne EBOO. Celle-ci donne les données météorologiques, l'éclairage et l'ouverture automatisé du site pour un atterrissage en sécurité la nuit au terrain de foot.

Monsieur le Maire propose d'avoir un devis de cette installation et voir si d'autres communes alentour peuvent participer à l'installation de cette borne.

Ukraine :

Une urne est à disposition à la mairie. Les fonds sont collectés par la préfecture pour l'ambassade d'Ukraine. Un logement de la commune a été répertorié auprès de la préfecture pour l'accueil d'une famille si besoin.

Pont de l'anguillerie :

L'appel d'offre est en cours jusqu'au 31 mars. Une entreprise vient faire une visite sur site le lundi 21 mars 2022.

La séance est levée à 20h44.